



# MAS DES CIGOGNES

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

- Pour qu'elle soit définitive, toute réservation devra être accompagnée d'un versement d'un acompte équivalent à 30 % du séjour total ou d'un minimum d'une nuitée. Virement ou chèque français. Concernant les virements, les frais bancaires seront à la charge du client.
- Nous acceptons les cartes bancaires courantes (Mastercard, Visa), mais pas les chèques vacances.
- **Le solde du séjour (hébergement, repas et boissons consommées) sera réglé lors du départ par espèces, carte bancaire ou chèque français.**
- **En cas de départ anticipé, la totalité du prix du séjour devra être acquittée quel que soit la cause du départ. Nous vous suggérons de souscrire à une assurance annulation auprès de votre assureur ou par Mondial Assistance.**
- Le paiement de l'acompte entraîne l'acceptation expresse des conditions générales de réservation dont le client reconnaît avoir pris connaissance.
- Vous recevrez une confirmation de votre réservation dès réception de votre acompte.
- L'arrivée au Mas des Cigognes se fera **à partir de 17h00 et avant 19h00**. En cas de circonstances particulières, merci de nous avertir. Le jour du départ, les chambres devront être libérées **pour 11 heures**.
- **Nos conditions d'annulation sont :**
  - **14 jours avant votre arrivée : remboursement intégral de l'acompte (déduction faite de frais bancaire pour l'étranger)**
  - **Entre 14 jours et 8 jours avant votre arrivée : retenue de 60% sur l'acompte versé**
  - **Moins de 8 jours avant votre arrivée : retenue intégrale de l'acompte versé.**